

BULLETIN MUNICIPAL 2022



LES DERNIÈRES NOUVELLES DE L'ANNÉE 2021.

CHANTRIGNÉ

Mairie

47 rue des vallées

53300 CHANTRIGNÉ

email : contact@mairie-chantrigne.fr



CLUB HOUSE



TERRAIN DE TENNIS



VESTIAIRE

Commerces, artisanat, services

<i>Bar – Tabac – Restaurant</i>	M. Mme Hervé CHESNEAU	02 43 00 82 60
<i>Boulangerie - dépôt de pain</i>	M. Ludovic MALLE	02.43.32.61.64
<i>Epicerie – Relais Poste Multiservices VIVECO, Dépôt de pains</i>	M. Ali HEMMID	02 43 03 85 72
<i>Fromage de Brebis</i>	GAEC du Carré d'Ouailles	02 43 04 48 63
<i>Vente Volailles fermières et produits laitiers</i>	Pierre et Marie LE GROS	02 43 00 86 06
<i>Salon de Coiffure</i>	Mme Antoinette GALLIENNE	02 43 08 83 71
<i>Maçonnerie</i>	M. Kevin HORTON	02 43 00 39 91
<i>Menuiserie générale</i>	SARL Patrick SILLERE	02 43 00 89 96
<i>Coupe – Vente de bois</i>	M. Sylvain MORICE	02 43 03 95 08
<i>Mécanique de précision</i>	M.P.M. 53	02 43 00 27 77
<i>Electricité – Chauffage – Plomberie</i>	Ets Michaël GARNIER	02 43 00 82 13
<i>Couverture – Charpente</i>	M. Christophe LETERTRE	02 43 00 84 36
<i>Société de Transports</i>	M. Laurent GARNIER	02 43 00 82 10
<i>Commerce gros bétail</i>	M. Daniel GIRAULT	02 43 00 81 57
<i>Commerce gros bétail</i>	SARL Mickaël Bovins 53	06 75 01 91 64
<i>EHPAD La Charmille</i>	14 rue de la Chapelle	02 43 00 82 15
<i>Aerobat – Contrôle des Performances du bâtiment</i>	M. Samuel GARNIER	06 79 20 36 10
<i>Service agricole ETA</i>	M. Joël LEBLANC	06 12 38 74 05

ASSOCIATIONS

<i>USC Club football</i>	Mme Muriel DEROUAULT	06 79 45 79 81
<i>Comité des fêtes</i>	M. Joel LEBLANC	06 12 38 74 05
<i>L'Esperluette des vallées</i>	M. Pierre LE GROS	02 43 00 86 06
<i>Club de l'amitié</i>	Mme Martine MAREAU	06 20 94 37 07

ASSISTANTES MATERNELLES

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver la liste des assistantes maternelles à la mairie.

- **ÉDITORIAL**.....page 4
- **ÉTAT-CIVIL**
- **BUDGET ET SUBVENTIONS**
- **EAU ET ASSAINISSEMENT**

- **VIE COMMUNALE**.....pages 10 à 20

LA VIE *Communale*

- Nous vous souhaitons la bienvenue à Chantrigné
- Départ en retraite - agent communal
- Document Unique (DU)
- Lotissement
- Salle de loisirs - tarifs
- Cantine scolaire - garderie

PROJETS *réalisés et à venir*

- Vestiaires et foyer
- Cuve récupération des eaux pluviales
- Travaux logement communal
- Acquisition de matériels
- Mise en lumière de l'église
- Travaux de renouvellement de canalisations AEP
- Construction de 4 logements individuels

ENFANCE *et Jeunesse*

- Chantier Argent de poche
- L'APE Maurice Carême

- **L'EHPAD La Charmille**.....pages 22 à 23
- **L'ÉCOLE**.....pages 24 à 27
- **VIE ASSOCIATIVE**.....pages 28 à 33

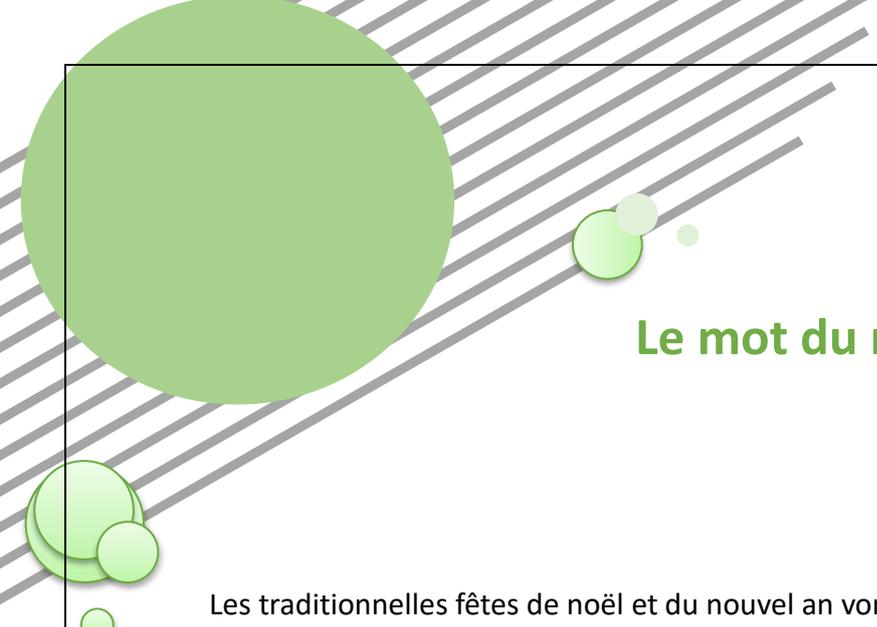
ASSOCIATIONS

- Club de l'amitié
- Théâtre « Esperluette des Vallées »
- US Chantrigné section football
- Comité des fêtes

- **LA VIE DES TERRITOIRES**.....pages 34 à 47

- Vente Bar-restaurant-tabac
- L'ALSH
- Le RPE (Relais Petite Enfance)
- L'EPI du bocage
- Le portail recrutement du bocage mayennais
- Horaires de la déchèterie
- ENEDIS
- Coordonnées – permanences
- Bibliothèque
- Droits et devoirs des riverains de cours d'eau
- May'autonomie à domicile
- Don du sang

- **AIRE DE JEUX**.....pages 48



Le mot du maire

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An vont venir rythmer la fin de l'année 2021. Elles sont synonymes de convivialité, de joie et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires surtout dans ce contexte toujours incertain. Je vous souhaite sincèrement le meilleur, entourés des vôtres.

La pandémie de COVID-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. L'état d'urgence sanitaire est prorogé jusqu'à fin juillet 2022, nous obligeant à nous adapter au gré des contraintes sanitaires. Je remercie la population qui a su s'adapter en respectant toutes les préconisations dans un esprit citoyen.

Nous avons pu revoir quelques manifestations notamment en ce qui concerne l'extérieur. La sortie tracteur a eu lieu au mois d'août. Le football a repris en début de saison avec un parcours en coupe de France exceptionnel. Une rencontre unique entre l'US Chantrigné, joueurs amateurs, et Le Stade Lavallois. Vous avez fait de Chantrigné la commune la plus enviée, la plus connue de la Mayenne et des Pays de Loire. Bravo et merci à vous, joueurs et bénévoles, de l'US Chantrigné.

Le bulletin municipal annuel informe sur ce qui s'est réalisé et les projets à venir que vous trouverez dans les pages suivantes. Je tiens à remercier Amandine, entourée de la commission des élus pour ce travail accompli.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux ressentis personnellement ou collectivement. Pour autant, il nous appartient de garder un cap vers les besoins locaux pour maintenir une commune vivante et attractive.

L'équipe municipale s'y attache, y travaille énergiquement et avec enthousiasme. S'il me fallait formuler un unique vœu pour cette année 2022, je l'emprunterai à ce proverbe africain : « *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ».

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et une belle année 2022.

Françoise DUCHEMIN

État Civil

Bienvenue à eux...

Malo LEGENTIL.....10 août 2021
Augustin BIZEUL.....18 septembre 2021
Mylan CORNU.....03 octobre 2021
Céleste DEROUAULT.....08 octobre 2021
Clara TAILLEFESSE.....22 novembre 2021
Léandre LEROY.....22 novembre 2021
Léna GUILMEAU.....25 novembre 2021



Ils se sont dit oui...



Manuella GIRAULT & Mickaël BOBLET.....17 avril 2021
Souad AÂTIC & Jean-Charles PERRET.....24 juillet 2021

Ils nous ont quittés...

Louise LE ROYER née RAIMBAULT(EHPAD).....23 janvier 2021
Camille LANDEMAINE.....28 janvier 2021
André BARRON.....09 février 2021
Jeannine DOUHET née JUPIN (EHPAD).....14 avril 2021
Suzanne CHAUCHIS née ROBINET (EHPAD).....11 juin 2021
Renée PAUMARD née BIGOT (EHPAD).....15 juillet 2021
Camille GARNIER.....10 septembre 2021
Jeanne MILLET née DOUILLET (EHPAD).....14 septembre 2021
Jeanine BELLONIE.....04 octobre 2021
Daniel LEROYER(EHPAD).....17 octobre 2021
Georgette GERARD née RIDEREAU (EHPAD).....06 novembre 2021



Information : tous les actes ne figurent pas pour les naissances et décès car les personnes en ont fait le souhait.

Statistiques

Evolution des naissances et des décès sur les 10 dernières années :

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Naissances	6	6	7	11	5	4	6	3	8	8	7
Décès	11	10	9	7	11	9	10	7	12	10	12

- Décompte au 01/12/2021.

BUDGET PRIMITIF 2021

Sections de :

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Service Eau	169 968 €	125 532 €
Service Assainissement	78 003 €	40 994 €

Montant de la dette en capital au 01/01/2021 :

Service Eau	52 272 €
Service Assainissement	0 €

Subventions accordées en 2021 par la Commune

Comité des Fêtes	300 €	A.F.N.	130 €
Prévention routière	50 €	Secours catholique	60 €
Polleniz	170 €	U.S.C. Football	1 080 €
S.P.A.	50 €	UDAF 53	60 €
APE Ecole	688 €	École publique (séjour à Torcé)	1 190 €

IMPÔTS LOCAUX	<u>Produit recouvré en 2020</u>	<u>Produit recouvré en 2021</u>	<u>Taux 2020 Commune</u>	<u>Taux 2021 Commune</u>
Taxe Habitation	70 247	//	14.65	//
Foncier Bâti	83 967	148 951	20.55	40.41
Foncier non Bâti	51 879	52 004	41.67	41.67
TOTAL	206 093€	200 955 €		

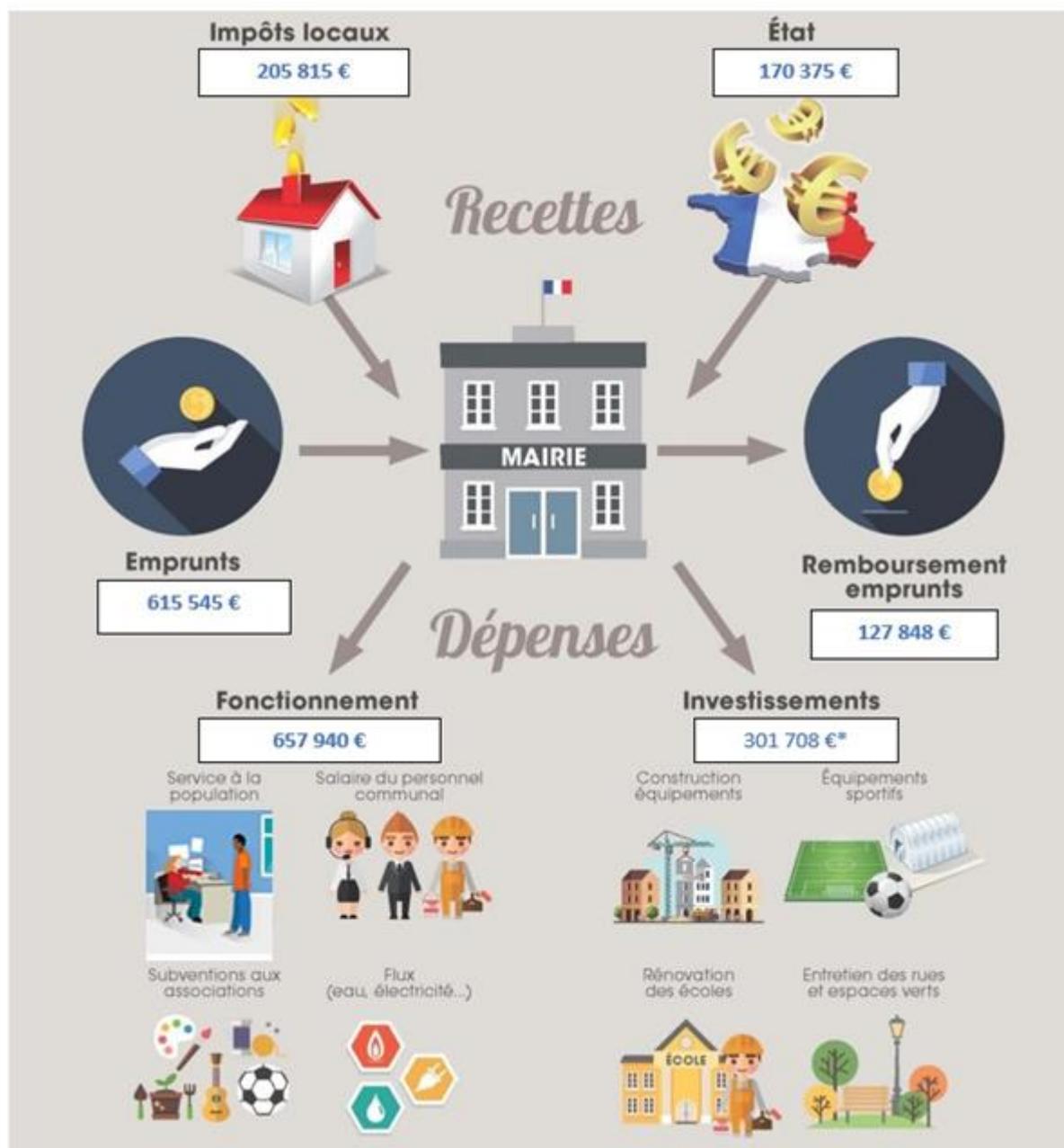
En 2021, les communes cessent de percevoir le produit de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales (THRP). Le produit résultant des cotisations acquittées par les contribuables encore redevables est perçu par l'Etat.

En conséquence de cette suppression, un nouveau panier de ressources fiscales est mis en place pour chaque catégorie de collectivités concernée : Les communes se voient ainsi transférer la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue sur leur territoire en compensation de la perte du produit de THRP. Les départements, qui perdent le produit de la TFPB, perçoivent en contrepartie une fraction du produit net de la TVA.

Budget

DE LA COMMUNE DE CHANTRIGNÉ

Le budget prévisionnel de la commune de Chantrigné a été voté le 30 mars 2021. Retrouvez ici les chiffres clés de ce budget.



*Par rapport au budget 2021/ sans prendre en compte le report des investissements de 2020.

Le remboursement des emprunts correspond aux annuités en cours. Le prêt «relais» du lotissement des Lavandières est terminé (remboursement du capital la dernière année soit 70 000€). La vente des 2 lots permet de ne pas renouveler ce prêt relais pour 2022.

Principaux investissements :

301 708 € TTC

correspondant notamment aux projets suivants :



La commune récupère la TVA sur certains travaux d'investissements et des subventions.

Eau et Assainissement

Pour 2022, aux factures d'eau s'ajoutent la taxe départementale de 0,3063 €/m³ et deux taxes de l'Agence de l'eau entrées en application au 1^{er} janvier 2008 : lutte contre la pollution de l'eau (0,30 €/m³) et modernisation des réseaux de collecte assainissement (0,15 €/m³).

EAU	2021	2022
Abonnement semestriel (payable d'avance)	52.50 €	53 €
Le m ³ (de 0 à 50 m ³) par semestre	1.08 €	1.09 €
Le m ³ (au-delà de 50 m ³) par semestre	0.84 €	0.85 €

ASSAINISSEMENT	2021	2022
Abonnement semestriel (payable d'avance)	34 €	34.5 €
Le m ³ (de 0 à 50 m ³) par semestre	0.69 €	0.70 €
Le m ³ (au-delà de 50 m ³) par semestre	0.53 €	0.54 €
Forfait par personne et par semestre (foyer non raccordé au réseau d'eau)	10.50 €	10.60 €



Il est rappelé que les factures, établies au **30 avril et 31 octobre** de chaque année, comprennent deux parties :

- L'abonnement qui est payable d'avance (correspond au semestre à venir)
- La facturation au m³ consommé (correspond à la consommation de la période écoulée)

Depuis novembre 1999, conformément à la nouvelle réglementation, tous les foyers raccordés au service d'assainissement collectif reçoivent deux factures :

- Une concernant le service d'eau
- Une concernant le service assainissement

ATTENTION : Les fuites coûtent cher et sont les principales causes de l'augmentation des consommations.



- Un robinet qui goutte fait gaspiller **120 litres d'eau** par jour soit presque la consommation d'une personne.
- Un robinet défaillant ou mal fermé laissant couler un filet d'eau fait perdre **360 litres** d'eau par jour.
- Une chasse d'eau qui fuit, c'est jusqu'à **360 litres** d'eau perdus par jour.



Pour les abonnés qui le souhaitent, il est toujours possible de demander le règlement des factures Eau et Assainissement par prélèvement bancaire, pour cela contactez la Mairie.

Il est fortement conseillé de :

- **PROTÉGER** votre compteur d'eau (en cas de gel, le remplacement de celui-ci vous sera facturé)
- **CONTROLER** le débit de votre compteur (en cas de fuite, la consommation vous sera facturée)



LA DÉTÉRIORATION DES CANALISATIONS EST A LA CHARGE DE L'ABONNÉ.

La vie communale

Vous arrivez sur la commune ?

Nous vous souhaitons la bienvenue à Chantrigné !

Passez en mairie pour vous faire connaître et vous inscrire sur la liste des nouveaux arrivants afin d'être invité lors des vœux du maire en janvier.

Des informations utiles vous seront données sur la distribution de l'eau gérée par la commune ainsi que sur le tri sélectif et les horaires de la déchetterie ou la remise du dernier bulletin municipal.

La majorité des renseignements figure sur le site internet de la commune : www.chantrigne.mairie53.fr qui vous permettra de connaître le village, mais nous avons souhaité, pour vous éviter tout oubli, faire ce bref récapitulatif des différentes formalités à remplir...

Pensez à :

- Mettre à jour votre carte grise, vos papiers d'identité, votre adresse postale,
- Ecrire votre nom sur votre boîte aux lettres,
- Inscrire éventuellement vos enfants à l'école
- Vous inscrire sur les listes électorales.

Élections Présidentielles 10 et 24 avril 2022 et législatives 12 et 19 juin 2022

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Plusieurs solutions existent :

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés. Cette nouvelle interface a été retravaillée par le ministère de l'Intérieur et la Direction de l'information légale et administrative des Services du Premier ministre (DILA) afin de rendre son utilisation plus facile pour tous ;
- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité.
- **par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Recensement citoyen obligatoire : Tous les jeunes filles et garçons qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie en vue du recensement pour la journée d'Appel et de Préparation à la Défense, munis du livret de famille de leurs parents. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours, à l'auto-école et sur les listes électorales.



Réalisation du Document Unique

Le centre de gestion (CDG) de la Mayenne s'est engagé à accompagner la mairie pour la réalisation de cette démarche d'amélioration des conditions de travail. Le Document Unique est rendu obligatoire par l'article R4121-1 du code du travail. Le CDG proposera des mesures de prévention envisageables en collaboration avec l'assistant de prévention.

Départ en retraite de Monique Thommeret

Ce samedi 02 octobre 2021, dans la cour de récréation étaient réunis Françoise Duchemin, Louis Derouault (maire honoraire), élus, agents communaux, anciennes directrices, parents d'élèves et enfants. Les élus ont témoigné la reconnaissance professionnelle de Monique pour les 38 années passées à la commune.

Arrivée depuis 1983 comme agent des écoles (service garderie et cantine), Monique a connu l'ancienne école près de l'église. En 2004, c'est la construction du groupe scolaire Maurice Carême avec une cuisine adaptée et fonctionnelle pour se voir confectionner au mieux les repas « fait maison ».

Quelques chiffres : 190 000 repas pour 1 500 élèves scolarisés. Tous ce temps passé, elle a pu côtoyer de nombreuses personnes et générations.

Les élèves ont aussi dit au revoir à Monique et l'ont surtout remerciée pour son sourire et sa disponibilité auprès d'eux pendant toutes ces années. Bonne retraite Monique !

A la rentrée de septembre, c'est Béatrice GRASSET qui a repris le poste de travail de Monique. Elle est aidée par Roland EPIARD pour le service du midi.



Espaces verts – herbes hautes - trottoirs

Il est rappelé qu'il appartient à chaque riverain de détruire les herbes situées sur les trottoirs et dans le caniveau devant son habitation. En hiver, dans la mesure du possible, de déneiger devant sa maison.

Lotissement « Les Lavandières »

- 15 parcelles disponibles au prix de 21.00 € le m² (25.20 € TTC).



19 Parcelles :

Lot 1 : 1 204 m ²	Lot 8 : 656 m ²	Lot 15 : 563 m ²
Lot 2 : 834 m ²	Lot 9 : 626 m ²	Lot 16 : 761 m ²
Lot 3 : 654 m ²	Lot 10 : 687 m ²	Lot 17 : 783 m ²
Lot 4 : 675 m ²	Lot 11 : 1052 m ²	Lot 18 : 730 m ²
Lot 5 : 761 m ²	Lot 12 : 630 m ²	Lot 19 : 501 m ²
Lot 6 : 565 m ²	Lot 13 : 477 m ²	
Lot 7 : 564 m ²	Lot 14 : 525 m ²	

TARIFS LOCATION SALLE DE LOISIRS 2022

TARIFS pour HABITANTS

	de CHANTRIGNÉ		HORS COMMUNE	
	1 journée	2 JOURS	1 journée	2 JOURS
Grande salle avec cuisine (traiteur/plat chaud)	210	295	330	435
Grande salle (buffet froid)	185	255	280	370
Petite salle avec cuisine (traiteur)	150	205	235	315
Petite salle (buffet froid)	135	200	225	300

Grande salle

Vin d'honneur	90		145	
Réunion (sans entrée payante)	Gratuite pour les associations de Chantrigné		130	
Association locale	Gratuité 1 fois/an si "action solidaire"			
Association locale	95	140		
Association bocage mayennais (CHANTRIGNE inclus)			195	255
Association extérieure			205	265

Petite salle (sans scène)

Réunion (sans entrée payante)	Gratuite pour les associations de Chantrigné		100	
Association locale	70	115		
Association cantonale (CHANTRIGNE inclus)			125	185



La vaisselle est incluse dans la location.

Chauffage/Electricité : 0.20 kWh consommé.



Relevé d'électricité	avant/après état des lieux	
forfait ménage, si ménage insuffisant	30€/heure	
Forfait finition ménage	80 € supplémentaire	
Arrhes de réservation	90 €	140 €
Location sono	50 €	
Vaisselle cassée	suivant grille tarifaire	
Dégâts	Facturés suivant le montant des réparations	

Cantine

Effectifs cantine septembre 2021 : **61**

Tarifs 2021/2022 : le repas enfant : **3,50 €**.

Il est demandé aux parents dont les enfants mangent occasionnellement (1 ou 2 fois par semaine) de bien vouloir prévenir à l'avance Mme Béatrice GRASSET, sans quoi les repas seront facturés.

Garderie

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : de 7h à 8h50 et de 16h30 à 18h30

Prix : **1,74 €** de l'heure (foyer imposable) **ou 1,64 €** de l'heure (foyer non imposable)

Un petit déjeuner le matin (jusqu'à 8h10) et un goûter le soir sont servis aux enfants (prestation incluse dans le prix de l'heure de garderie).

Un accueil est mis en place pour le mercredi (De 9h à 15h30) : **7 €**.

L'ouverture du mercredi après-midi est occasionnelle, en fonction du nombre d'enfants inscrits. Il convient de prévenir Béatrice pour l'inscription tous les lundis au plus tard à 17h. Toute absence non justifiée est facturée.

PROJETS *réalisés et à venir*

Vestiaires et le club house

Les réunions de chantiers avaient lieu les lundis en présence de CF Architecture, Claude Millet, Thomas Bizeul, Françoise Duchemin et les bénévoles de l'USC.



Récupération eaux pluviales – pose d'une cuve

Ce projet est de réduire les quantités utilisées pour l'arrosage des fleurs, vivaces et petits arbustes. Notamment en période estivale pour éviter de laisser assécher les jardinières suite aux arrêtés préfectoraux.

Depuis maintenant quelques années la commune a mis en place une gestion des espaces verts pour éviter l'arrosage trop important. Celle-ci se traduit par une augmentation des vivaces avec un couvert, soit par des tontes, des écorces de bois ou paillage. Un effort a été fait sur le choix des plantes plus résistantes à la sécheresse.

Une diminution des bacs et jardinières a été réalisée, également pour ces contenus. La composition du terreau a été revue. Un mélange de terre végétale et de terreau permet une meilleure retenue de l'eau. Cette expérience a permis de voir une réelle baisse de consommation d'eau.

Notre consommation actuelle est évaluée à environ 5000 litres par semaine en période estivale.

Les quantités récupérées vont être très appréciées sur 3 mois d'été et ainsi que sur les autres périodes. Il est prévu aussi de permettre un point d'eau (hors période estivale) pour le nettoyage des chaussures de football ou autres petits matériels...

Cet investissement est une étape importante sur la gestion de l'eau et constitue une alternative écologique. Nous avons aussi le projet de faire participer les élèves sur les économies d'eau dans chaque foyer.

Achat et pose de la cuve : 14 180 € HT

Subvention Région : 7 090 €



Travaux logement communal – rénovation énergétique

Des travaux ont eu lieu au mois de juillet et septembre 2021 (menuiseries, isolation thermique, remplacement des gouttières, ventilation simple flux, remplacement de la chaudière à fioul).

Coût des travaux : 45 507 € HT.

Subventions :

Plan Départemental de l'Habitat (PDH) : 13 000 €,

Région (Relance Investissement Communal) : 8 900 €

Etat - DSIL (Relance Rénovation Energétique) : 8 795 €



Acquisition de matériels/voirie

- 6 regards de chaussée (3534 €), piquets clôtures (538€), pose du garde-corps à l'école (1 325€), une cellule de refroidissement à la cantine (3 710€ - 100% de subventions dans le cadre du Plan de Relance de l'État).



Mise en lumière de l'église

Une étude a été menée avec Territoire d'énergie Mayenne pour la mise en lumière de l'église.

Coût des travaux : 41 755 € HT

Subvention DETR : 20 877 €

Travaux de renouvellement de canalisations eau potable.

Une étude de travaux a été menée avec l'ATD du Conseil Départemental pour le renouvellement de canalisations d'eau potable au lieu-dit la Chevrerie, la Heudelière et la Martinière. Le maître d'œuvre est M :EAU CONSEIL de Laval.

L'appel d'offres a été lancé pour mettre en concurrence les différentes entreprises. Cinq entreprises ont répondu et c'est CISE TP (Gorron) qui a le marché pour un montant de travaux à 147 990 € HT.

Les travaux devront commencer en janvier 2022.

Subventions :

Agence de l'eau : 49 250 €

Conseil Départemental : 46 000 €

Construction de 4 logements individuels

Suite à l'étude du CAUE (Conseil Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) menée sur Chantrigné, Mayenne Habitat étudie un projet d'implantation de 4 logements à destination des seniors en face de l'EHPAD, rue de la chapelle.

Un logement individuel à destination des seniors, d'une largeur de 12 mètres permettant l'implantation de plein-pied.

Il est nécessaire pour ce projet que la commune se porte acquéreur des parcelles cadastrées AB n°165 et 306 en zone UB. Celle-ci est déjà propriétaire des parcelles AB n°313 et 180.

Une modification du PLUi est envisagée afin de classer au règlement littéral les parcelles précédemment citées ainsi que celles cadastrées section AB n°180 et 313 en zone UB.

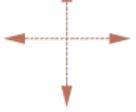
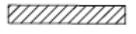
Solution 1 :



Solution 2 :



LEGENDE :

-  Accès au lot - Enclave privée non close : position imposée
-  Orientation de faîtage de la construction principale - sens imposé
-  Orientation de faîtage de la construction principale - sens au choix
-  Périmètre du lotissement
-  Zone constructible y compris annexes et dépendances
-  Accroche recommandée
-  Accroche obligatoire
-  Numéro et surface de lot
-  Limite de lot
-  Espace vert public
-  Stationnement réservé pour les logements
-  Stationnement réservé pour les logements
-  Abri de jardin : position recommandée
-  Arbre à planter
-  Arbustes/vivaces/couvres-sols à planter
-  Voirie en béton bitumineux
-  Stationnement public en émulsion bicouche noire
-  Stationnement en pavé béton drainant

ENFANCE *et Jeunesse*

Maison des Initiatives Jeunesse (MIJ)

La Maison Initiatives Jeunesse (MIJ) permet aux jeunes **de 12 à 25 ans** (collégiens, lycéens et étudiants) d'avoir localement des informations sur les sujets qui les préoccupent (orientation, santé, job saisonnier, étude, logement, séjour, partir à l'étranger...).

La MIJ est basée à GORRON (salle omnisports) mais elle est itinérante à la demande d'un groupe de 3 jeunes ou à la demande d'une commune.

Chantier Argent de poche

Dans le cadre des chantiers Argent de poche proposés par la MIJ (Maison des Initiatives Jeunesse à Gorron), des jeunes de 16 à 18 ans ont participé, cet été, à différents travaux :

- Peindre le portail de l'atelier municipal
- Lasure sur l'atelier municipal



L'association des Parents d'élèves (APE)

Depuis de nombreuses années, les parents d'élèves s'investissent dans l'association pour améliorer le confort des élèves et des enseignants. L'objectif est de récolter des fonds pour permettre le financement de matériel pédagogique, de jeux, d'alléger le coût des diverses sorties scolaires et faire plaisir aux enfants.

❖ Le contexte sanitaire n'a malheureusement pas permis d'organiser notre traditionnel « Moules-frites » néanmoins la vente de plats à emporter le Dimanche 3 Octobre 2021 a rencontré un beau succès pour sa 2^{ème} édition.

❖ Une nouvelle vente a été proposée en Juin avec des saucissons festifs. Idéal pour l'apéritif et pour accompagner vos barbecues, ils seront de retour pour l'été 2022 !



❖ En Juillet, comme chaque année, un apéritif dinatoire est venu clôturer l'année scolaire. L'occasion de féliciter l'ensemble de l'équipe pédagogique, les ATSEM, AVS et agents communaux pour leur investissement et leur énergie et leur adaptabilité en ce contexte si particulier et tout ça avec le sourire !



C'est avec plaisir que les parents ont appris les projets de voyages scolaires des instits à la rentrée 2021. Un séjour pour l'ensemble des maternelles a eu lieu en octobre et un voyage au ski pour les grands en 2022 !

Des projets qui vont nécessiter un effort financier important pour l'association.



Les CM2 ont remercié leur maîtresse Mme Chopin avec un petit spectacle, fleurs et cadeaux qui l'ont beaucoup émue.

Le bureau de l'année 2021-2022 :

Présidente : Maryse Dugast

Vice-présidente : Marion Gardrat

Trésorière : Marie- Odile Roulois

Vice-trésorière : Marie Legros

Secrétaire : Sonia Favre

Vice-secrétaire : Gaëlle Amiard

Membres: Laëticia Savary, Sandrine Dupont, Céline Laigle, Manuela Favris, Sabrina Rivière, Nolwenn Savary, Justine Brunet, Pierre Derouault, Adélaïde Laumonier et Quentin Belliard, Cécile Marquer, Elodie Corbière.



Calendrier 2021/2022 :

❖ Dimanche 03 Octobre 2021 : Vente de plats à emporter

❖ Dimanche 14 Novembre 2021 : (**Nouveau**) Vide Ta Chambre (à la salle des fêtes)

❖ Vendredi 03 Décembre 2021 : Vente de sapins.

❖ Printemps 2022 : Vente de gâteaux Bijou.

❖ Juin 2022 : Vente de saucissons.



L'APE remercie tous ses membres et les parents qui s'impliquent à chaque manifestation et toujours dans la bonne humeur !

Plus que jamais, et en cette période sanitaire si difficile, il est important de s'unir pour permettre à nos enfants de vivre de nouvelles expériences et leur offrir des souvenirs inoubliables.

**Toute l'Association des Parents d'Elèves
de Chantrigné
vous souhaite une belle année 2022.**

EHPAD La Charmille

Quoi de neuf à la Charmille ?

Après une année compliquée due au covid l'an passé, cette année, nous pouvons de nouveau accueillir des intervenants extérieurs pour des spectacles, chansons, jeux en bois pour le plus grand plaisir des résidents. Mais aussi l'intervention de « Siel bleu » avec toujours autant de participations parmi les résidents.

Création d'un arbre à oiseaux avec les mains des résidents.



Nous avons pu aussi effectuer une sortie à Lassay-les-Châteaux à la roseraie avec jeux de palets. Suivi d'un arrêt à la ferme « Louverné » de Chantrigné avec visite de celle-ci et dégustation de jus de pomme. Beaucoup d'émotions pour M. Gaisnon qui participait à la sortie.





Sur la terrasse de l'EHPAD les résidents ont pu supporter les cyclistes des boucles de la Mayenne.



Au cours de l'année 2 lotos ont été organisés par l'équipe d'animations et de nombreux lots ont été gagnés.

Lors de la fête de Chantrigné le défilé des tracteurs a été apprécié par tous les résidents.



Nous avons également fêté les 101 ans de Mlle Gérard Alice.



Pour notre repas Annuel cette année nous sommes partis en Italie.



Pour finir l'année un spectacle de Cabaret est organisé pour le spectacle de Noël tout en accueillant le Père-Noël mais aussi les enfants du personnel.

L'ensemble de l'équipe et les résidents de La charmille vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Ecole Maurice Carême

L'école Maurice Carême compte 61 élèves à la rentrée 2021 : 21 maternelles dans la classe de Linda Lesage et Marion Blin, 18 CP-CE1 dans la classe de Marie-Laure Fougeray et 22 CE2-CM1-CM2 dans la classe de Marie Chopin et Marion Blin. Laëtitia Thommeret est l'ATSEM de la classe maternelle depuis cette rentrée.

Au cours de l'année 2021, plusieurs moments forts :

Animations « ludothèque » avec une animatrice du MIJ de Gorrion : Sophie, animatrice de la ludothèque de Gorrion, est venue 4 fois au cours de l'année 2021 afin de proposer des temps de jeux de société. Les parents et grands-parents viennent partager ce temps de convivialité avec les élèves. Sophie est venue en novembre et reviendra en 2022.



Participation au défi maths en février pour les GS lancé par les élèves de la classe maternelle-CP de l'école de Saint-Mars-Sur-Colmont (école de l'ADER).

Animation sur le développement durable et la biodiversité par Justine, animatrice au CPIE, en avril : les maternelles ont appris à trier les déchets, à économiser l'eau et ont été sensibilisés à l'utilisation des différentes énergies. Ils sont ensuite partis explorer la faune et la flore du bocage. Dans la classe de Cp-ce1, l'animatrice nous a donné quelques conseils pour protéger la faune et la flore de notre planète, pour respecter la nature qui nous entoure, apprendre à l'apprécier lors de notre balade au Val d'Iège.



Animation autour des courts-métrages par Sandra, intervenante extérieure, en mai : dans le cadre d'un projet commun aux écoles de l'ADER, Sandra est venue apprendre aux élèves ce qu'était un court-métrage et ils ont pu découvrir des objets issus des débuts du cinéma : le flip book, le thaumatrope, la pellicule, le praxinoscope.



Passage des Boucles de la Mayenne en mai : sous un soleil radieux, les élèves ont vu passer les coureurs des Boucles de la Mayenne ! La chute dans le peloton juste avant d'arriver à Chantrigné leur a permis de voir les cyclistes de manière plus échelonnée. Les véhicules publicitaires ("la caravane") ont fait danser les élèves qui ont eu beaucoup de petits cadeaux !!



Rentrée en musique en septembre : grâce à la participation d'une maman d'élève, tous les élèves de l'école ont écouté quelques morceaux de violon et ont chanté dans le jardin le jour de la rentrée.



Voyage à Torcé (Mayenne) en octobre pour les maternelles et les CP-CE1 : découverte d'un environnement naturel proche et de sa préservation : utiliser ses sens pour découvrir le milieu naturel, pratiquer des parcours santé de pleine nature, s'initier au land'art et préserver la nature en ramassant les déchets. Les cp-ce1 ont travaillé autour de la mare : la faune, la flore, l'eau dans la nature, pêche à l'épuisette.



Un séjour qui s'est terminé à Saulges : visite de la grotte et escalade.

Ce voyage a été financé par la mairie, l'APE de l'école et les familles. Que de bons souvenirs en tête pour tous !



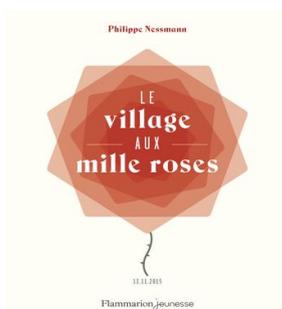
Pour 2022, place à la pratique sportive et à prendre soin de sa santé.

Du côté des CE2CM.

Projet Cinéma Chorale

Le projet « l'école fait son cinéma » mené dans le cadre du projet annuel des écoles de l'ADER a été très riche :

Pour terminer le cycle cinéma, nous avons réalisé un dessin animé en stop motion à partir de l'album, le Village aux mille roses de Philippe Nessmann. Cette histoire rend hommage aux 130 victimes des attentats du Bataclan en 2015. Pour cela, nous avons fabriqué tous les décors et mis en scène des



personnages en playmobils. Philippe Nessmann a beaucoup apprécié notre travail et l'a mis en ligne sur son site internet !



Défi Prouve-le

Souvent sur internet il y a des fausses informations, on les appelle des fake-news. Nous avons appris à ne pas croire à tout ce qu'on voit sur internet, on doit se poser des questions et faire des recherches pour vérifier si c'est vrai ou non avant d'y croire.

Le Blob s'est immiscé dans notre classe.

Depuis la rentrée, nous travaillons sur un être très étrange, qui n'est ni un champignon, ni un animal, ni un végétal, c'est un Physarum Polycéphalum ou blob. Nous l'avons appelé Bloby. Nous avons appris à le nourrir, à le faire grandir, à l'endormir et nous faisons des expériences pour savoir ce qu'il aime manger, par exemple.

Nous avons aussi fait des expériences comme Thomas Pesquet dans l'ISS pour savoir comment le blob se comporte dans l'espace. Nous devenons de vrais petits scientifiques !

Vie associative

Le club de l'amitié

Après un début d'année difficile, nous pouvons enfin nous réunir dans la salle communale de Chantrigné le jeudi après-midi. Au programme : belote, tarot, pétanque ou marche en fonction du temps et des envies de chacun.

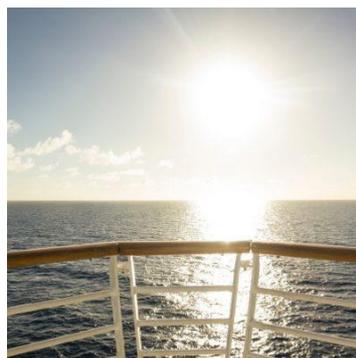
Ces retrouvailles ont nécessité la mise en place de quelques règles: Pass sanitaire obligatoire, lavages des mains et port du masque recommandé . Alors, les parties acharnées et les rires ont retrouvé place dans une ambiance toujours sympathique. Si tout va bien l'assemblée générale se tiendra fin février. Date à confirmer.

Grâce à mon adhésion,

Je suis assurée lors des activités communales , cantonales, départementales et nationales.

J'obtiens des réductions auprès des partenaires nationaux de Générations Mouvement (de 5 à 25%) dans tous les domaines : santé (audition et optique), vie quotidienne (téléphonie, literie...), tourisme (villages de vacances, tours opérateurs, croisiéristes, parcs de loisirs...).

Des réseaux de commerces de proximité existent également dans les départements.



Pour plus d'informations sur ces séjours et connaître les programmes précis, vous pouvez : voir avec Martine MAREAU ou

Consulter notre site Web : <https://www.gmouv53.org>;

Contactez Céline au bureau de Laval tel.02 43 69 29 96.

N'hésitez plus venez rejoindre notre association.



Association Théâtrale L'Esperluette des vallées

Malheureusement, il n'y aura pas de théâtre début 2022.
La troupe espère pouvoir reporter ses représentations à une date ultérieure.



**En attendant de pouvoir vous retrouver,
l'ensemble des Esperluettes
vous souhaite
une excellente année 2022.**

US Chantrigné section football

Cette année nous avons débuté la saison avec 109 licenciés, un beau départ malgré deux années écourtées par la pandémie. Deux équipes sont engagées dans le championnat sénior, l'équipe A en Départemental 1 et l'équipe B en départemental 3. On compte également une équipe de vétérans et une équipe féminine qui joue à 8. Du côté des jeunes, les 3 joueurs U16 de Chantrigné jouent en U18 avec Lassay et Ambrières-Cigné. Les U15 forment une entente avec Ambrières-Cigné et les U13 avec Ambrières-Cigné et Brecé. L'équipe des U11 est entièrement chantrignéenne ainsi que les U9 et U7.



Les U7 et U9



Les U11 et U13

Le début de la saison de foot a été très riche cette année avec de nombreux événements.

La Coupe de France 2021 : une histoire inoubliable !

Dimanche 17 octobre, l'équipe A de Chantrigné affrontait le stade Lavallois lors du 5^{ème} tour de la coupe de France. Après l'épopée des années 90, le club a réitéré l'exploit d'atteindre le cinquième tour de cette compétition. En effet, Chantrigné a battu 2-0 Yvré l'Evêque (niveau régional 3) au troisième tour puis Mamers (niveau régional 2) par victoire sur tirs aux buts au quatrième tour. Le match, qui s'est déroulé au stade mayennais, a attiré plus de 2300 spectateurs ! Cette journée riche en émotion restera gravée dans les mémoires. Merci aux joueurs, à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la bonne organisation de l'événement ainsi qu'aux nombreux supporters.



La création d'un nouveau logo :

Pour les 80 ans du club, un nouveau logo a été récemment choisi parmi les nombreuses propositions reçues. L'auteur de ce logo est Maxime Avenier, gardien de but de l'équipe A. Merci à tous les participants.



L'aménagement des nouveaux vestiaires et du club house



Les travaux des vestiaires et du club house ayant débuté la saison passée touchent à leur fin. L'aménagement des nouveaux locaux a été appréciée par les joueurs et les bénévoles qui bénéficient désormais d'un meilleur confort, notamment avec des pièces plus spacieuses et chauffées.

Pour continuer à partager de bons moments avec nous, quelques dates à retenir sur 2022 :

- Choucroute du foot le **19 février**
- Assemblée générale, tournoi corporatif et 80 ans du club le **9 juillet**
- Concours de pétanque : **15 août**.

En attendant, n'hésitez pas à venir nous supporter sur les terrains !



Bonnes fêtes de fin d'année à vous !

Le comité des fêtes

Bureau :

Président : Joël Leblanc

Trésorière : Marylène Morice

Secrétaire : Marie LEGROS

Le dimanche 29 août 2021, avait lieu la randonnée tracteurs, avec une soixantaine de véhicules de tous âges qui ont parcouru environ 50 Km à travers chemins et petites routes. Les conducteurs ont revêtu les habits d'époque pour l'occasion. Le matin avait lieu le déjeuner aux tripes, le midi était réservé au pique-nique et le soir, repas pour tous les participants.

Nous rappelons que le barnum du comité des fêtes est à la disposition des habitants de Chantrigné, le réserver auprès de Nicolas Savary.

Nous remercions toutes les personnes qui sont fidèles aux animations de la commune et nous vous attendons nombreux pour l'année 2022.

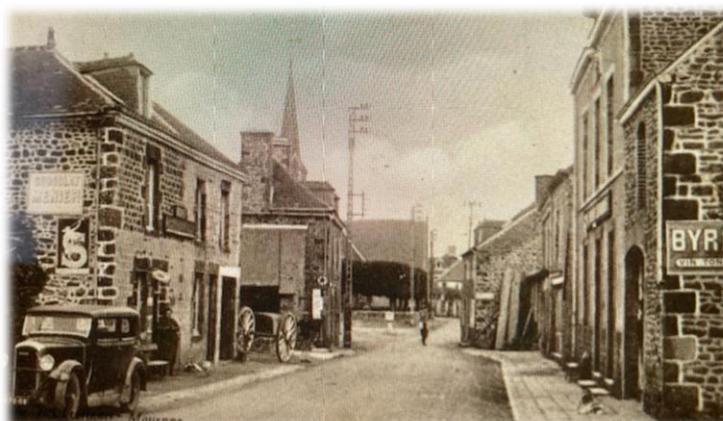
Les dates de 2022 restent à confirmer en fonction de l'évolution de la pandémie.

Excellentes fêtes de fin d'année à tous !



La vie des territoires

Bar-restaurant-tabac



Hervé et Monique Chesneau sont arrivés en 1989 pour la reprise du bar-restaurant suite au départ en retraite de Rachel Landemaine. La cuisine a connu un agrandissement en 1994. Puis, la rénovation du bar et de la salle de restauration en 2001. Pendant toutes ces années, c'est une activité soutenue entourée jusqu'à sept salariés.

Leur renommée allait bien au-delà de la commune. Merci Hervé pour toute l'énergie exceptionnelle que tu as donné dans ton entreprise. Cela nous a permis à nous tous d'assister à des repas d'associations, mariages, anniversaires... Merci Monique pour ta patience, ta gentillesse et tout ton travail dans la discrétion.



Avec ce départ en retraite, profitez enfin de ce moment de liberté et prenez du temps pour vous-même.
Un successeur serait le bienvenu, on y croit !



L'ALSH

L'accueil de loisirs multisites Ambrières/Chantrigné accueille vos enfants âgés de 3 à 12 ans au cours des vacances scolaires.

Le centre est ouvert chaque première semaine des petites vacances excepté les vacances de Noël.

Pour l'été 2022, il sera ouvert du 11 au 29 Juillet.

L'équipe d'animation accueille vos enfants dans les locaux de l'école publique de la commune.

La direction du multisites est assurée par Mme Mallard Marie-Pierre assistée par Mme Sineux Elodie directrice adjointe sur le site de Chantrigné.

Divers thèmes, activités et sorties sont proposés aux enfants à chaque vacances.

Pour répondre aux besoins des familles, un système de garderie est mis en place dès 7h15 le matin et de 18h00 à 19h15 le soir.

Vous avez le choix d'inscrire vos enfants à la demi-journée avec ou sans repas, à la journée ou à la semaine.

Depuis 2020, un nouveau système d'inscription a été mis en place par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

Les plannings sont dorénavant en ligne et l'inscription de vos enfants sur le portail famille via le site : www.cc-bocagemayennais.fr (onglet enfance/jeunesse puis centres de loisirs).

Pour tous renseignements : ALSH Les Petits Potes, Mme Mallard 02.43.08.95.11 (le matin).



MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- ◆ Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- ◆ Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- ◆ Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- ◆ Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

- ◆ Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- ◆ Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- ◆ Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- ◆ Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits et vos démarches administratives ? Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.



Pour connaître le planning, contactez le RPE.

Contact : Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Lucie DESECHALLIERS

1 Grande Rue - 53120, Gorron

02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25

rpe@bocage-mayennais.fr

EPI DU BOCAGE



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quelque soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...
- **L'atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorrion, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorrion, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr



@epidubocage

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

EMPLOIS, STAGES ET ALTERNANCE

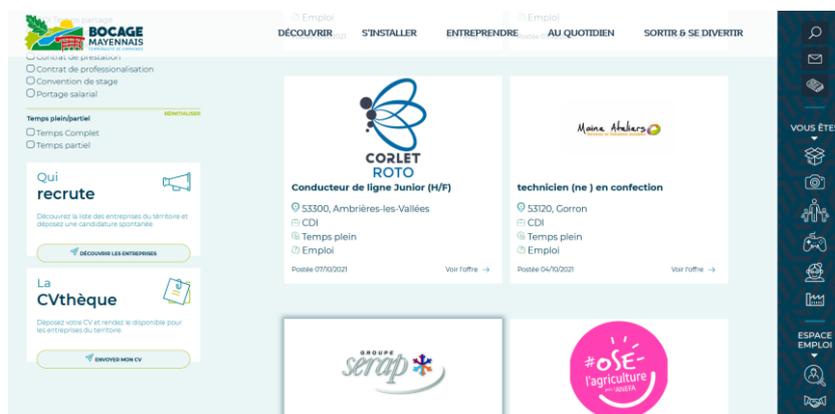
De nombreux emplois, stages et contrats en alternance sont disponibles au sein du Bocage Mayennais, et il semblait important de le faire savoir au plus grand nombre.

C'est de ce constat qu'est née l'idée de mettre à la disposition des employeurs locaux (entreprises, associations et collectivités) d'une part et des demandeurs d'emploi ou des jeunes en recherche d'opportunités professionnelles d'autre part, **un portail spécialement dédié au recrutement : « L'Espace Emploi ».**

L'ESPACE EMPLOI : UNE SOLUTION DE COMMUNICATION RAPIDE ET SIMPLE

Cet outil qui vise à accélérer la dynamique locale du marché de l'emploi, se veut simple et efficace :

- **Centralisation de l'information** : Ce portail numérique offre à **chacun un accès rapide et simple** d'usage aux offres d'emploi, d'apprentissage et de stage proposées par les employeurs du territoire.
- **Visibilité des employeurs** : Mis à la disposition des entreprises, des associations et des collectivités qui recrutent, il permet à ces structures d'augmenter leur visibilité. Au sein de leur espace dédié (et gratuit), chacune d'entre elles a la possibilité de présenter son activité, ses métiers, d'y ajouter des **photos** ou encore des **vidéos**...
- **Simplification des candidatures** : L'outil permet de postuler à une offre facilement et directement. En effet, seul un bref formulaire est à compléter. Il est directement adressé à l'employeur. Chacun a également la possibilité de **déposer un CV** dans la CVthèque du territoire, qui est accessible à l'ensemble des employeurs inscrits.



250 OFFRES EN LIGNE

Fin 2021, les **60 structures employeuses inscrites sur le portail diffusaient 250 offres « en cours » sur le portail de recrutement.** Environ la moitié de ces offres concernaient **des emplois en CDI** et l'autre se partageant entre offres de stages et d'apprentissage.

L'ensemble des secteurs d'activité sont représentés : industrie, agriculture, transport, commerce, sanitaires et social, services et administration...

Pour accéder à « L'Espace Emploi » du Bocage Mayennais, une seule adresse :

www.bocage-mayennais.fr

Le portail recrutement du Bocage Mayennais

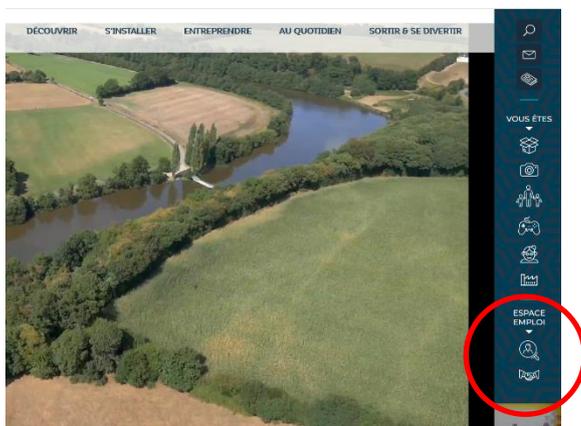
Comment ça marche ?



1. Accédez à notre portail à l'adresse suivante www.bocage-mayennais.fr



2. Cliquez sur l'icône « Offre d'emploi » (cf. la loupe, dans la barre droite du site)



3. Filtrez les offres selon vos critères (emploi, stages, CDI, CDD, temps complet...)



4. Consultez les offres

5. Postulez-en 1 clic en complétant le formulaire de candidature.

Horaires déchetterie à Ambrières-les-Vallées

	Du 1er février au 31 octobre	Du 1er novembre au 31 janvier
LUNDI	15h à 18h	15h à 17h30
MERCREDI	15h à 18h	15h à 17h30
VENDREDI	10h à 12h	10h à 12h
SAMEDI	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h30

Nouveau : tous les emballages se trient !

Depuis le 1^{er} juillet 2021, vous pouvez déposer tous vos emballages et tous vos papiers dans les conteneurs de tri (jaunes).

Tous les emballages se trient mais pas les restes alimentaires, les petits objets et les textiles.



ENEDIS

Toujours plus proche avec Enedis à mes côtés

Disponible sur IOS et Android, l'application destinée aux élus et au grand public offre de nombreux services. Par géolocalisation ou en indiquant votre code postal, vous pouvez accéder aux fonctionnalités enrichies d'*Enedis à mes côtés* sur votre smartphone ou tablette.

UNE APPLI qui permet :

- De contacter directement les services de dépannage, client et raccordement d'Enedis,
- D'obtenir plus d'informations en cas de panne, notamment sur l'heure de rétablissement du réseau électrique,
- De bénéficier d'un accompagnement en ligne en cas de problème électrique, d'établir un diagnostic et renseigner sur les manoeuvres pour réalimenter son foyer,
- D'avoir des conseils de prévention pour tout type de travaux à proximité d'une ligne électrique,
- D'avoir des réponses utiles aux questions les plus fréquentes, par exemple : « Quelles sont les premières étapes d'un raccordement ? ».



Gratuite ET SIMPLE



Téléchargez l'appli en flashant le QR Code



Numéros de téléphones utiles et permanences

SIMAD (Soins infirmiers)	02 43 08 83 52
ADMIR (Aide à domicile)	02 43 04 69 08
Services Techniques de la CCBM	02 43 08 01 79
Service Propreté	02 43 08 15 69



Coordonnées des services communaux

<p>MAIRIE Mme LEROY Amandine, Secrétaire Tous les matins de 8h30 à 12h30 (Sauf Lundi) Et le samedi de 9h à 12h</p>	<p>02 43 00 81 69</p>
<p>ECOLE PUBLIQUE Mme LESAGE Linda, Directrice</p>	<p>02 43 00 85 09</p>
<p>CANTINE SCOLAIRE Mme GRASSET Béatrice, Agent de Service De 9h à 15h30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)</p>	<p>07 65 18 16 21</p>
<p>GARDERIE Mmes GRASSET Béatrice et THOMMERET Laetitia De 7h à 9h et de 16h30 à 18h30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) De 8h à 17h (Mercredi)</p>	<p>07 65 18 16 21</p>
<p>SERVICES EAU et ASSAINISSEMENT M. EPIARD Roland, Agent Technique Ou Appeler la Mairie</p>	<p>06 25 89 08 99</p>
<p>SALLE DES LOISIRS Mme PARIS Christine, Agent de Service S'adresser à la Mairie pour les réservations</p>	<p>02 43 00 84 98 02 43 00 85 70</p>
<p>TRESORERIE Mayenne – 75 rue des Alouettes</p>	<p>02 43 04 13 03</p>

PERMANENCES – France Services – AMBRIERES

Permanences	Jours	Heures
<p><u>ASSISTANTE SOLIDARITÉ</u> Antenne solidarité de Gorron 02.43.08.06.03</p>	Sur rendez vous	
<p><u>MISSION LOCALE</u> 02.43.04.18.99</p>	1 Lundi sur 2 Sur rendez-vous	14h00 à 17h00
<p><u>A.D.I.L.</u> (Agence Départementale d'Information Logement) 17 Rue Franche Comté - LAVAL 02.43.69.57.00</p>	2ème Lundi de chaque mois	14h00 à 15h00
<p><u>CONCILIATEUR de JUSTICE</u></p>	Dernier Vendredi de chaque mois. Sur rendez-vous	9h00 à 12h00 14h00 à 17h00
<p><u>C.A.U.E.</u> Mr Payeur, architecte 02.43.56.41.79</p>	2ème jeudi de chaque mois Sur rendez-vous	Le matin



Bibliothèque

Horaires d'ouverture

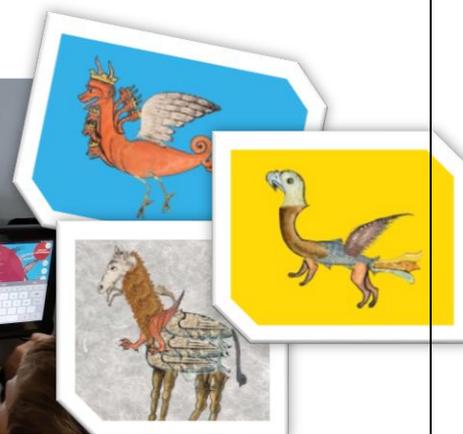
le mardi de 15 h 30 à 17 h 30
le samedi de 10 h 30 à 12 h 30

A noter cependant : le pass sanitaire étant obligatoire pour les salariés et bénévoles, certaines bibliothèques se voient contraintes d'annuler certaines permanences. N'hésitez donc pas à appeler votre bibliothèque avant de vous déplacer. Nous sommes, à l'avance, désolés pour ces désagréments.

Malgré les conditions encore un peu compliquées, les animations ont pu reprendre...ça s'est passé pendant les vacances de la Toussaint :



Ludo'anim
en partenariat
avec
la ludothèque
de Gorrion



Atelier « Monstres et Cie » proposé dans le cadre du temps fort « Mondes magiques et merveilleux » du Réseau lecture

Vacances de Noël

la bibliothèque sera fermée du 21 décembre au 1^{er} janvier



Retrouvez toute l'actualité du réseau lecture sur notre page Facebook *reseau lecture du bocage mayennais* et/ou sur le site internet du Bocage Mayennais <https://www.bocage-mayennais.fr/>



Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Droits et devoirs des riverains de cours d'eau

Que dit la réglementation ?

Les droits et obligations liés aux cours d'eau sont encadrés par la réglementation. Ainsi, le Code de l'Environnement prévoit que les berges et le lit des cours d'eau non domaniaux appartiennent aux propriétaires riverains. L'entretien du lit et de la végétation des berges est donc de leur responsabilité : ils doivent à ce titre veiller à la préservation des espèces protégées et de leurs habitats, notamment lors de la réalisation de travaux.

La Communauté de Communes du Bocage Mayennais à la responsabilité de la Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations (GEMAPI). C'est à ce titre qu'elle intervient pour la mise en place de programmes coordonnés de travaux présentant un caractère d'intérêt général.

Elle ne se substitue en rien aux obligations des propriétaires riverains de cours d'eau.



Les droits	Les devoirs
Le droit de propriété	L'entretien sélectif et régulier
L'eau est un bien commun. Lorsque la rivière traverse une propriété, seul son lit appartient au propriétaire du terrain. Lorsque la rivière délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire. Comme pour toute propriété privée, le propriétaire riverain a la possibilité d'interdire l'accès de ses berges au public.	Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges afin de maintenir le cours d'eau dans un bon état écologique. Il s'agit de : - effectuer un entretien sélectif et localisé de la végétation, - assurer l'écoulement des eaux en enlevant les embâcles et les déchets flottants, - maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre en préservant la sinuosité, - assurer le bon maintien des berges - conserver une biodiversité importante à l'intérieur et autour du cours d'eau.
Le droit d'usage de l'eau	Le respect de l'eau
Le propriétaire riverain peut utiliser l'eau pour son usage domestique mais toujours dans le respect de la réglementation en vigueur : Il y a ainsi obligation de maintien d'un débit minimum réservé pour garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui la peuplent. En période de sécheresse, le prélèvement peut être restreint par arrêté préfectoral.	Utiliser l'eau ne doit pas aller à l'encontre du bon équilibre du cours d'eau : le riverain ne doit pas altérer la qualité de l'eau au droit de sa propriété. Il est interdit de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles quelque substance susceptible d'avoir des effets néfastes sur la santé publique, sur les écosystèmes aquatiques ou sur la qualité de la ressource en eau pour l'alimentation humaine et animale.
Le droit de pêche	Le droit de passage
Le propriétaire riverain a le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau (limite de propriété) sous réserve d'avoir une carte de pêche et de respecter la réglementation. Le propriétaire peut signer un bail de pêche avec une association de pêche (AAPPMA) ou avec la Fédération départementale de pêche par lequel il délègue le droit de pêche	Le propriétaire riverain doit accorder un droit de passage (un point d'accès suffit, sans aménagement particulier) aux agents assermentés et aux membres de l'association de pêche. La circulation sur les cours d'eau des engins nautiques de loisir non motorisés peut s'effectuer librement dans le respect des règles et des riverains.
	Les travaux d'aménagement
	Tout projet (hors entretien régulier) susceptible d'avoir un impact direct ou indirect (drainage, busage, curage, réfection de berge, digue, merlon...) sur le milieu aquatique (cours d'eau, zone humide, plan d'eau...) est soumis à procédure administrative au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques.
Vos Contacts : Communauté de Communes du Bocage Mayennais - Service Environnement	
<ul style="list-style-type: none"> • Axel Roiné : Technicien Milieux Aquatiques : 06 21 96 46 13 // axelroine@bocage-mayennais.fr • Valérie Cornu : Responsable du service Environnement : 06 30 29 15 56 // valericornu@bocage-mayennais.fr 	

MAY'AUTONOMIE à domicile



Vous souhaitez vivre à domicile

Vous avez besoin de conseils
pour acquérir du matériel
ou pour aménager votre logement.

May'autonomie à domicile s'adresse à toute personne de plus de 60 ans vivant sur le département de la Mayenne.

Des difficultés pour accéder à votre baignoire ?

Des marches pour sortir de votre logement ?

Besoin d'aide pour vous déplacer ? Une chute au cours des 6 derniers mois ?

Des difficultés à lire ?

Des professionnels vous accompagnent pour :

- le choix du matériel et des aides techniques ;
- vos démarches auprès des fournisseurs de matériel médical ;
- des conseils d'aménagement et de travaux dans votre logement ;
- le lien avec les artisans ;
- vos démarches administratives et financières ;
- solliciter les aides financières du Département pour vos travaux.

Dispositif gratuit

Accompagnement par des ergothérapeutes
et travailleurs sociaux.

Vous pouvez vous adresser à May'autonomie :

Par mail : mayaautonomie@centich.fr

Ou par téléphone : 02 41 73 88 89

Un accompagnement mis en place avec le Conseil départemental de la Mayenne.
May'autonomie à domicile bénéficie du soutien de la Conférence des Financeurs pour la
Prévention de la Perte d'Autonomie et s'inscrit dans le plan Bien vivre May'aînés.

Don du sang



Expérimentez le don de sang : rejoignez-nous, devenez donneur !

Rejoignez-nous, devenez donneurs est la nouvelle campagne de l'Établissement français du sang. Avec 17% de nouveaux donneurs en moins en 2020, sensibiliser de nouveaux donneurs est un enjeu capital pour l'Établissement français du sang. Entrer dans un lieu de collecte pour expérimenter le don de sang, c'est entrer dans la communauté des donneurs de sang. Une communauté composée de donneurs de toutes générations, de toutes professions, avec des passions parfois différentes mais animés par un seul et même engagement : celui du don de sang.

En 2022, 5 collectes seront organisées à Ambrières-les-Vallées. N'attendez plus et rejoignez les équipes de l'EFS, les bénévoles et la communauté de donneurs pour, vous aussi, vivre ou revivre l'expérience du don de sang.



En collecte, le pass sanitaire n'est pas nécessaire. Toutes les mesures sont mises en œuvre pour éviter les risques de transmission du virus. Les donneurs sont invités à bien respecter l'ensemble de ces mesures, et en particulier la distanciation d'1 mètre entre 2 personnes : c'est aussi important que le don !

Vous souhaitez donner votre sang pour la 1ère fois ?

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun

Faites le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner

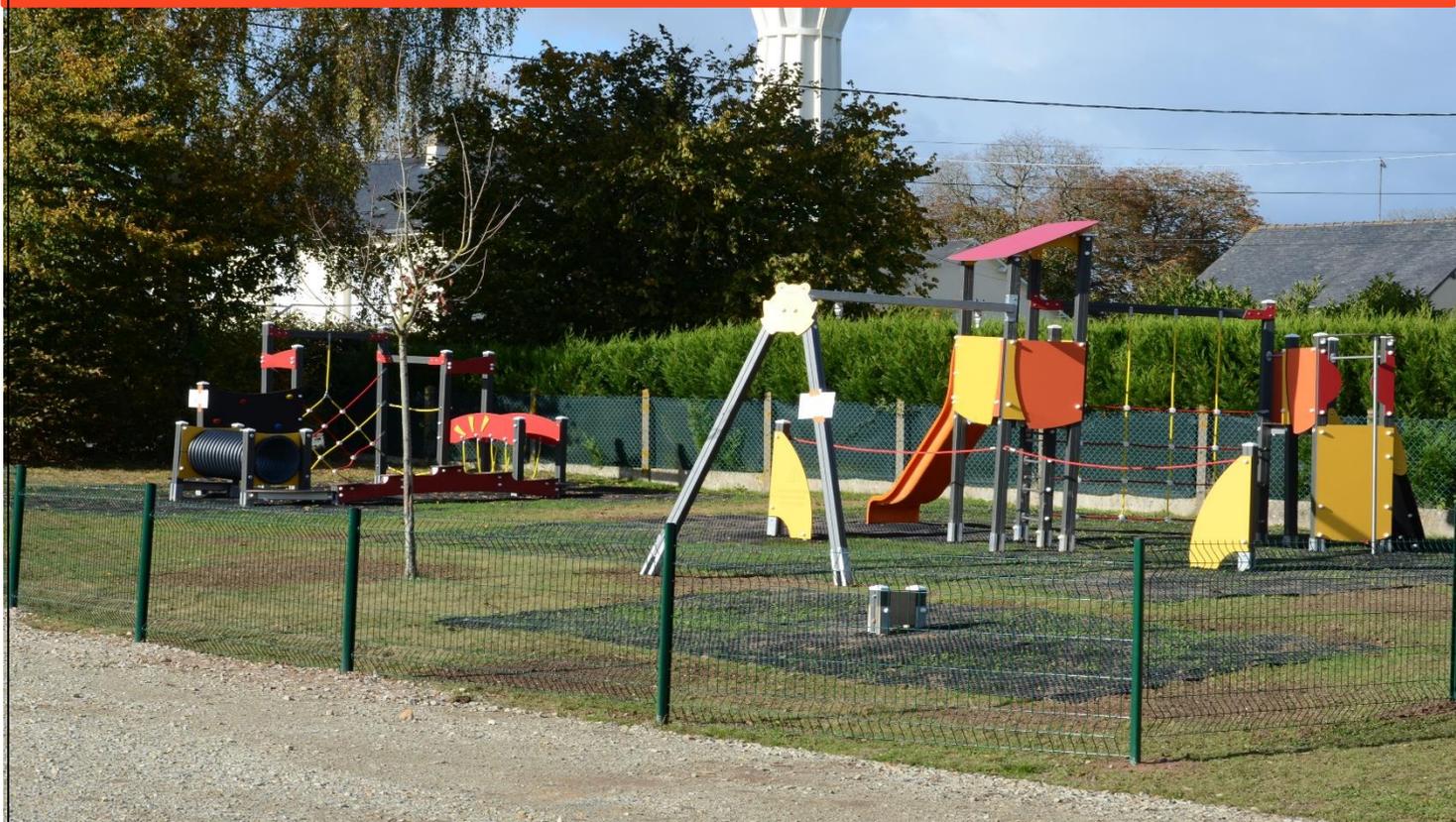
Devenez bénévole pour le don de sang !

Contact : Mme Colette Bigot

colette.bigot@laposte.net
Tél : 06 66 20 37 89

AIRE DE JEUX

Coût des travaux : 29 600 € HT
Subvention Mayenne Relance (Département) : 12 640 €



BONNE ANNÉE 2022 !

